FRAGILE VAUD
Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches

RAPPORT ANNUEL 2025

FRAGILE Vaud

FRAGILE Vaud, rue du Bugnon 18 • 1005 Lausanne
Téléphone : 021 329 02 08, Helpline : 0800 256 256, e-mail : vaud@fragile.ch, www.fragile-vaud.ch
CCP 10-24090-1, IBAN CH17 0900 0000 1002 4090 1

Rapport du Comité

Chères et Chers Membres et Ami·e·s de FRAGILE Vaud,

L'année 2025 a été une année de transition, avec d'importants mouvements au sein du Comité. Celui-ci était composé jusqu'au mois de mai de Mesdames Yannick Brazzola, Maura d'Agostino, Agathe Feller, Eveline Delley, Josiane Parisod et Monsieur Rolf Frischknecht et, hors comité de Nicole Ruch en tant que secrétaire.

Mmes Brazzola, d'Agostino, Feller et M. Frischknecht ayant décidé de se retirer, l'Assemble générale (ci-après AG) du 5 mai 2025 a élu 3 nouveaux membres au Comité, soit Mmes Claire Bindschaedler, Eloisa Brovedani et M. Olivier Berthoud. Dans sa séance du 12 juin 2025, le Comité a nommé M. Olivier Berthoud président. Enfin, suite à la démission de Mme Brovedani en raison d'une surcharge de travail, l'AG extraordinaire du 18 novembre 2025 a désigné comme nouvelle membre du Comité Mme Amélie Chrétien.

Le nouveau Comité a siégé pour la première fois in corpore le 12 juin 2025. A cette occasion, le nouveau président, novice en la matière a bénéficié d'une présentation de FRAGILE Suisse et de FRAGILE Vaud. A la suggestion du nouveau président, il a été décidé de procéder à un état des lieux afin d'assurer la pérennité de l'association et de poursuivre son activité sur des bonnes bases.
C'est ici l'occasion pour ledit président de remercier chaleureusement ses nouveaux collègues de leur accueil et de leur engagement. Les séances se déroulent dans un climat constructif et agréable.

Le premier point à régler était celui de la surcharge chronique de travail de notre secrétaire Nicole Ruch, cheville ouvrière de l'association, que nous remercions également chaleureusement de son travail. Afin de la décharger d'une partie de son activité, le Comité a décidé de mandater la fiduciaire Aduna. Celle-ci nous appuie désormais dans l'élaboration des comptes et des budgets, ainsi que dans la gestion des paiements. Les premiers mois de collaboration se déroulent parfaitement.
Outre la décharge de notre secrétaire, cette solution apporte de la clarté en ce qu'elle distingue clairement les aspects administratifs et comptables. De plus, des processus de paiement ont été définis, y compris dans le cadre des relations avec la BCV et PostFinance.

Le deuxième point à régler était celui du dédommagement du Comité et des prestataires. Des principes clairs, objectifs à tout·e·s ont été définis.

Un troisième point à régler était celui de la Fête de Noël. Une nouvelle formule a été retenue, soit l'organisation d'un brunch au Musée Olympique de Lausanne, à la date du 29 novembre 2025. Pour un coût nettement moindre que les années précédentes, ce qui répondait aux attentes de certains membres, cette nouvelle formule a été un succès et sera renouvelée. Un grand Merci à Mme Eveline Delley de son travail et de son enthousiasme.

Le quatrième point à régler était celui de la révision des Statuts. Une Commission a été constituée à cet effet, composée de Mme Bindschaedler, présidente, de Mmes Parisod et Poget et de M. Berthoud. Sous l'impulsion de Mme Bindschaedler, que nous remercions également chaleureusement de son travail et de son enthousiasme, les travaux ont avancé rapidement. Ils n'étaient certes pas achevés à fin 2025, mais ils le sont au moment de la rédaction de ce rapport, ce qui nous permet de soumettre une proposition de nouveaux Statuts à l'AG du 20 mai 2026. Merci à la Commission de son travail. Merci également à notre membre Pierre Lorétan de sa précieuse relecture.

Le cinquième point à régler était celui du budget 2025, non adopté lors de l'AG de mai 2025. Une nouvelle version a été établie et présentée à l'AG extraordinaire du 18 novembre 2025, qui l'a adopté. Le Comité remercie l'AG de sa confiance.

Une Commission « Activités » a été mise sur pied. Elle est composée de Mmes Eveline Delley, Amélie Chrétien, Claire Bindschaedler et Nicole Ruch. Comme avez pu le constater, le Programme d'activités 2026 offre une large palette d'activités. Merci à Mmes Delley, Chrétien, Bindschaedler et Ruch de leur précieux travail.

Enfin, le président neuf que je suis tient également à remercier chaleureusement Mme Josiane Parisod, véritable mémoire de l'association, qui l'appuie dans ses réflexions, et Amélie Chrétien, qui apporte un regard neuf et professionnel à nos actions et réflexions.

Le Comité a également entrepris une réflexion sur l'évolution des finances de l'association, non préoccupantes à ce jour mais cependant chroniquement déficitaires. L'objectif à terme est d'améliorer la situation, notamment en développant la notoriété de FRAGILE Vaud, en augmentant le nombre de ses membres et si possible en trouvant de nouvelles sources de financement.

C'est ici le moment de remercier du fond du cœur nos généreux donatrices, donateurs et soutiens, qui nous permettent d'offrir des prestations de qualité à nos membres.

Au nom du Comité
Olivier Berthoud, président

But de l'organisation

FRAGILE Vaud accompagne les personnes touchées par une lésion cérébrale et leurs proches et les aide à faire face, à améliorer leur quotidien et augmenter la qualité de leur vie. Dans ce but, FRAGILE Vaud propose notamment des groupes de paroles, des conseils, des activités de formation, des loisirs adaptés et d'autres types de soutien. La où c'est nécessaire un soutien financier est donné. Les événements et rencontres offerts permettent aux personnes concernées et à leurs proches de se retrouver, d'échanger et de se soutenir. FRAGILE Vaud veille à proposer et développer des activités qui prennent en compte les besoins spécifiques des personnes atteintes de lésions cérébrales et qui permettent d'intégrer tous ses membres à ses actions. FRAGILE Vaud lutte contre toute exclusion. FRAGILE Vaud contribue activement à la sensibilisation du public et à la formation des professions de la santé et du social aux conséquences souvent méconnues des lésions cérébrales, méconnaissance qui amplifie souvent les problèmes et tourments que connaissent les personnes atteintes d'une lésion cérébrale et leurs proches.

Nombre de membres : 352 (état au 31.12.2025)

Comité du 1er janvier 2025 au 5 mai 2025

- Yannik Brazzola, Lutry, depuis 2012
- Agathe Feller, Essertines, depuis 2004
- Dr Rolf Frischknecht, Pully, 1999 – 2010 et depuis 2017 (médecin du comité 2010 – 2017)
- Josiane Parisod, Pully, depuis 2008
- Maura D'Agostino, Echallens, depuis le 1er mai 2024

Comité à partir du 5 mai 2025 au 18 novembre 2025

- Olivier Berthoud, Président, Vufflens-la-Ville, depuis le 5 mai 2025
- Josiane Parisod, Pully, depuis 2008
- Eveline Delley, Font, depuis le 5 mai 2025
- Claire Bindschaedler, Reverolle, depuis le 5 mai 2025
- Eloisa Brovedani, depuis le 5 mai 2025

Comité à partir du 18 novembre 2025

- Olivier Berthoud, Président, Vufflens-la-Ville, depuis le 5 mai 2025
- Josiane Parisod, Pully, depuis 2008
- Eveline Delley, Font, depuis le 5 mai 2025
- Claire Bindschaedler, Reverolle, depuis le 5 mai 2025
- Amélie Chrétien, Prévenges, depuis le 18 novembre 2025

Secrétariat (hors comité) :
Le secrétariat est géré par Nicole Ruch à 20%.
Organe de contrôle des comptes :
MM Alexandre Parisod et Christian Favre.

Liens avec organisations proches

L'association FRAGILE Vaud est membre de l'association faîtière FRAGILE Suisse. Cette association faîtière gère un contrat de prestations conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour l'ensemble des associations régionales. Un sous-contrat de prestations règle le montant annuel qui revient à FRAGILE Vaud.

Objectifs annuels

Le Comité de FRAGILE Vaud a défini comme objectifs prioritaires :

- Développer les prestations de l'association et maintenir leur qualité.
- Développer les relations avec les hautes écoles du canton.
- Augmenter la notoriété de l'association.
- Sensibiliser les professionnel·le·s de la santé et le public aux difficultés et discriminations auxquels les personnes victimes d'une lésion cérébrale sont exposées.
- Lutter pour que les droits des personnes concernées et leurs proches soient respectés.

Relations publiques, organisation et participation à des manifestations, sensibilisation

Le soutien de l'antenne romande de FRAGILE Suisse dans le domaine de la communication permet à FRAGILE Vaud d'augmenter sa notoriété. Des présentations et tenues de stand dans des hôpitaux et centres de réhabilitation du canton, dans des institutions formatrices de la santé et du social ainsi qu'au sein d'associations ont permis de renforcer le réseau de FRAGILE Vaud. Chaque année, la journée mondiale de l'AVC et la Semaine du cerveau donnent lieu à de nombreux reportages à la radio ou à la télévision où FRAGILE Vaud et FRAGILE Suisse ont l'occasion de se présenter par des textes, des interviews et des témoignages de nos membres.

Groupes d'entraide, groupes de parole, liste des loisirs et cours

Activité	**Lieu**	**Participants**
Groupe de parole pour les personnes touchées animé par Mme Anne-carine Gay	Lausanne, Locaux de Bénévolat Vaud, Avenue Louis-Ruchonnet 1, un vendredi par mois, de 18h00 à 20h00, 9 fois par an	10-12 personnes par rencontre
Groupe de parole pour les proches animé par Mme Marlène Poget	Lausanne, Locaux de FRAGILE Vaud, rue du Bugnon 18, le 2ème mercredi du mois, de 18h30 à 20h00, 9 fois par an.	5-10 personnes par rencontre
Groupe commun proches et personnes touchées animé par Mmes Anne-Carine Gay et Marlène Poget	Lausanne, Locaux de Bénévolat Vaud, Avenue Louis-Ruchonnet 1, 2 soirées par an.	15-20 personnes par rencontre

Bibliothé, animé par Mme Yannik Brazzola	Lausanne, local de FRAGILE Vaud, rue du Bugnon 18, 1 fois par mois, un mardi, de 14h00 à 16h00, 8 mois par an et groupe WhatsApp	5-8 personnes par rencontre
Balades guidées animées par M. Pierre Corrajoud	Divers lieux de la région lausannoise et du canton Balades les 25.03, 06.05, 27.05.2025	4-7 personnes par balade
Initiation à la peinture acrylique avec Mme Olga Rosé	Nyon, Atelier de Mme Olga Rosé Cours les Mercredis 7, 14, 21 et 28 mai, 4, 11 et 18 juin et Mardis 2, 9, 16, 23 septembre 2025, 14h00	2 personnes par atelier (places limitées)
Atelier théâtre	Lausanne, local de FRAGILE Vaud, rue du Bugnon 18, Mardis, 1 fois par mois, 14h00, 9 fois par an	4 à 6 personnes

Date	**Évènement / Sortie**	**Participants**
20 mars	Funi-Fondue à Chaumont	13 personnes
3 avril	Swissmint à Berne	10 personnes
23 avril	Atelier Chocolat Glucoze à Essertines-sur-Yverdon	14 personnes
1er mai	Domaine de St-Barthélémy	12 personnes
22 mai	Zoo et Tropicarium de Servion	16 personnes
16 juin	Sortie en bateau depuis Nyon avec les Pirates de Rive de Nyon	26 personnes
28 juin	Pique-nique au GLLI de Vidy	47 personnes
8 septembre	Exposition « Soleil·s, Biennale 2 » au MUDAC, à Lausanne	6 personnes
27 septembre	Balade en chars à fondue en Gruyère	20 personnes
29 novembre	Brunch de Noël au Musée Olympique de Lausanne	56 personnes

Merci beaucoup !

L'association ne pourrait pas organiser toutes les activités relatées ci-dessus sans l'appui de nos généreuses donatrices et généreux donateurs que nous remercions chaleureusement. Leur soutien nous est précieux et garant de la qualité de nos prestations à disposition de nos membres. Ces dons nous motivent de persévérer dans notre engagement en faveur des personnes victimes d'une lésion cérébrale et de leurs proches, même si la tâche est ardue et parfois ingrate.

Bilan

Clôture selon Swiss GAAP FER 21 (selon nos statuts et l'AG, MM Alexandre Parisod et Christian Favre)

BILAN		**31.12.2025**	**31.12.2024**
		CHF	CHF
Actifs			
Liquidités		79 539	29 783
Créances résultant de livraisons et de prestations		0	0
Créances à l'égard de FRAGILE Suisse	5.1	0	0
Autres créances à court terme		3 180	3 180
Comptes de régularisation	5.2	0	649
Actif en circulation		**82 719**	**33 612**
Immobilisations financières	5.3	239 167	268 640
Immobilisations corporelles	5.4	25 977	25 977
Correction des valeurs des IC		-25 975	-25 975
Actif immobilisé		**239 169**	**268 7642**
Total actifs		**321 188**	**302 254**
Passifs			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		0	0
Dettes envers FRAGILE Suisse		3 592	-15 093
Autres dettes à court terme		0	0
Comptes de régularisation passifs	5.5	1 000	1 690
Fonds étrangers		**4 592**	**-13 4031**
Capital des fonds	5.6	57 177	87 226
Capital des fonds		**57 177**	**87 226**
Capital lié		0	0
Capital libre		260 119	228 431
Capital de l'organisation	5.7	**260 119**	**228 431**
Total passifs		**321 888**	**302 254**

COMPTE D' EXPLOITATION		2025	2024
		CHF	CHF
Produits			
Donations reçues affectées		0	0
Donations reçues libres	6.1	44 867	30 978
Légats		0	0
Cotisations		9 880	9 695
Donations reçues et cotisations		**54 747**	**40 673**
Contributions Office Fédéral des Assurances Sociales OFAS	6.2	5 363	5 305
Contributions divers secteurs publics		300	0
Contributions du secteur public		**5 663**	**5 305**
Produits des livraisons et prestations	6.3	15 000	12 367
Produits des livraisons et prestations		**15 000**	**12 367**
Total produits		**74 410**	**58 345**
Charges			
Salaires		23 043	30 157
Prestations sociales		0	0
Autres frais de personnel		1 945	1 025
Charges de personnel	6.4	**24 988**	**31 182**
Aide directe	6.5	615	999
Charges d'information et de sensibilisation	6.6	24 512	29 228
Charges de collecte de fonds	6.7	2 356	4 158
Charges administratives	6.8	41 903	43 297
Charges d'exploitation		**69 386**	**77 682**
Amortissements		0	0
Amortissements		**0**	**0**
Charges d'exploitation		**94 374**	**108 864**
Résultat d'exploitation		**-18 964**	**-50 519**
Résultat financier		**20 604**	**23 235**

Résultat exceptionnel	**- 0**	**-6 900**
Résultat avant variation du capital des fonds	**1 640**	**-34 184**
Allocations		-39 716
Utilisations	30 049	0
Variation du capital des fonds	**30 049**	**-39 716**
Résultat annuel avant allocations au capital de l'organisation	**31 689**	**-73 900**
Allocations/Utilisations		
Capital lié généré	0	0
Capital libre	-31 689	73 900
Résultat annuel après allocations au capital de l'organisation	**0**	**0**

Révision des comptes : les comptes annuels ont été contrôlés par notre organe de contrôle statutaire composé de MM Alexandre Parisod et Christian Favre. Le rapport de révision indique qu'il n'existe aucun fait permettant à l'organe de révision de conclure que la loi, les statuts et le principe de « true and fair view » (comptabilité qui donne une image sincère et fidèle de l'association) aient été enfreints.

Le rapport de révision et les comptes peuvent être consultés auprès de FRAGILE Vaud.

FRAGILE Vaud
Rue du Bugnon 18
1005 Lausanne

Téléphone 021 329 02 08
E-mail : vaud@fragile.ch
Site Internet : www.fragile.ch/vaud

Cotisations de membres et dons pour FRAGILE Vaud
CCP 10-24090-1
IBAN CH17 0900 0000 1002 4090 1